

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

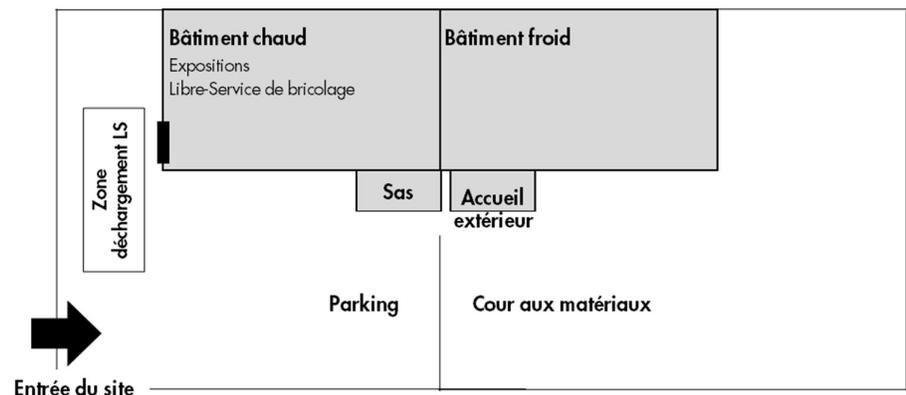
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

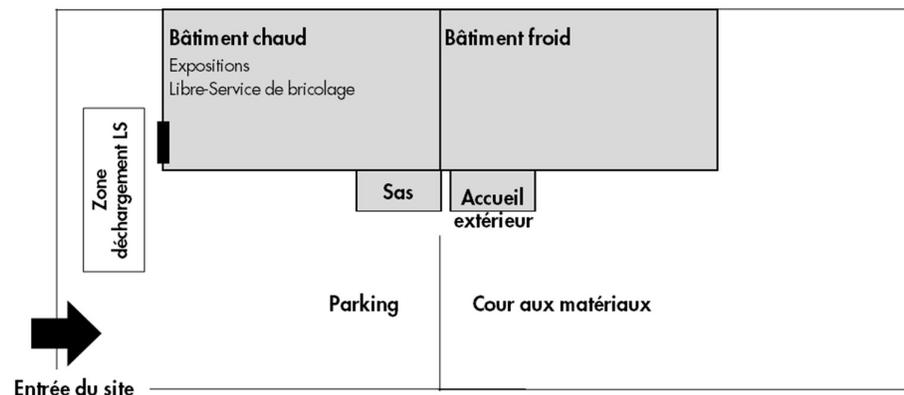
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

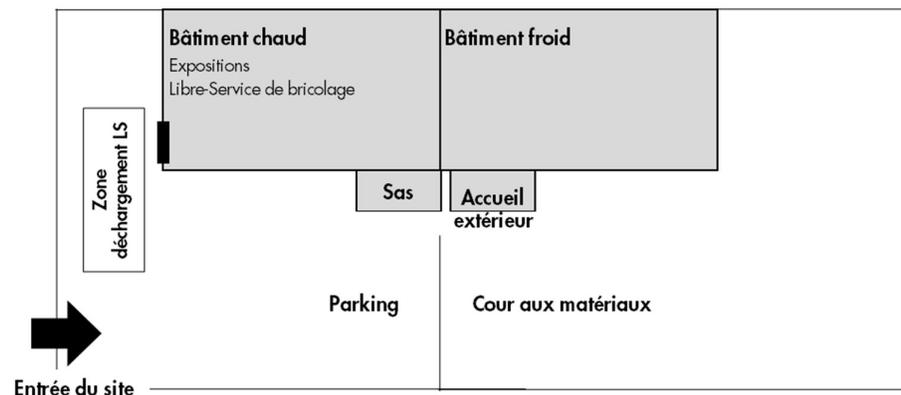
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i> 	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

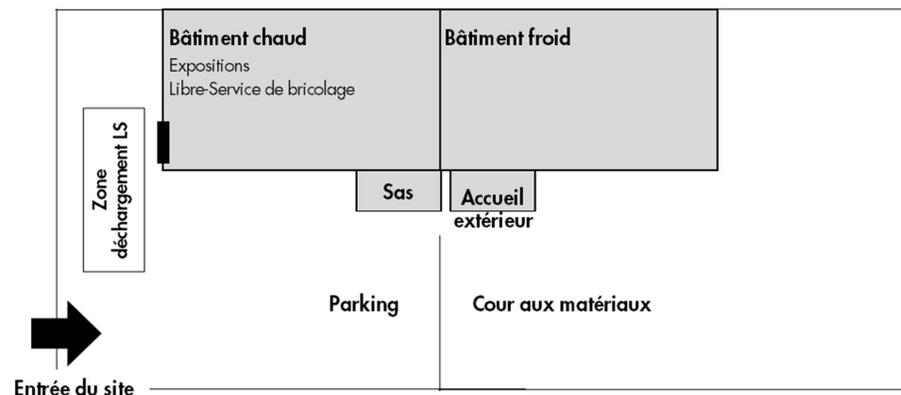
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

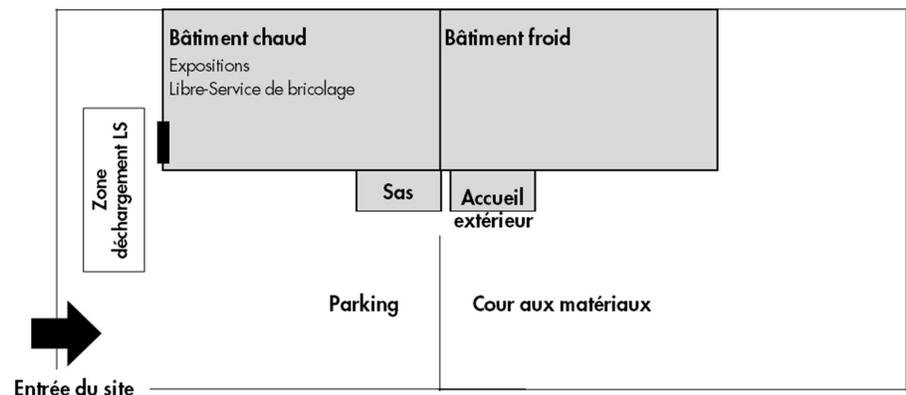
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

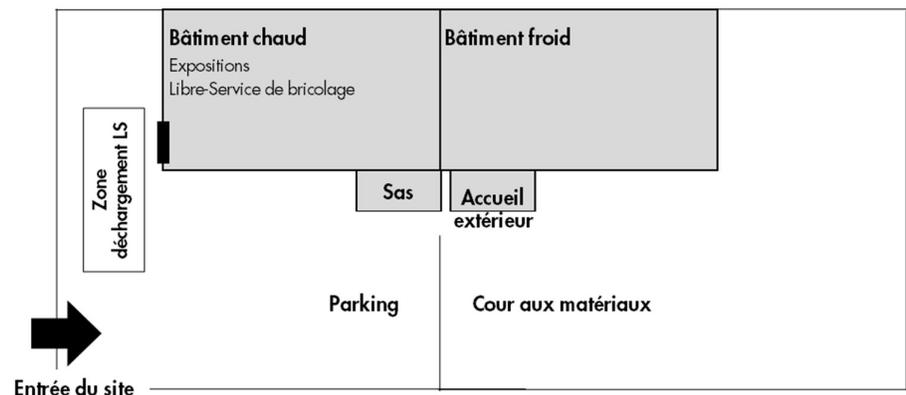
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol	<input type="checkbox"/> hayon élévateur
<input checked="" type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> grue auxiliaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fax	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> benne
<input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes	<input type="checkbox"/> Quai simple	<input type="checkbox"/> chariot embarqué
<input type="checkbox"/> Boisson froides	<input type="checkbox"/> autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> transpalette / diable
<input type="checkbox"/> Réfectoire		<input type="checkbox"/> rampe de roulage
<input type="checkbox"/> Douches		<input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ Chargement ou déchargement

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
<ul style="list-style-type: none">→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons→ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement→ Ecrasement du chauffeur par un chariot→ Chute de sangle sur personne ou véhicule	<ul style="list-style-type: none">→ Rester vigilant, rouler au pas→ Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot→ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale :	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
Nom du signataire : Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
Fonction du signataire : Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
Signature :	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

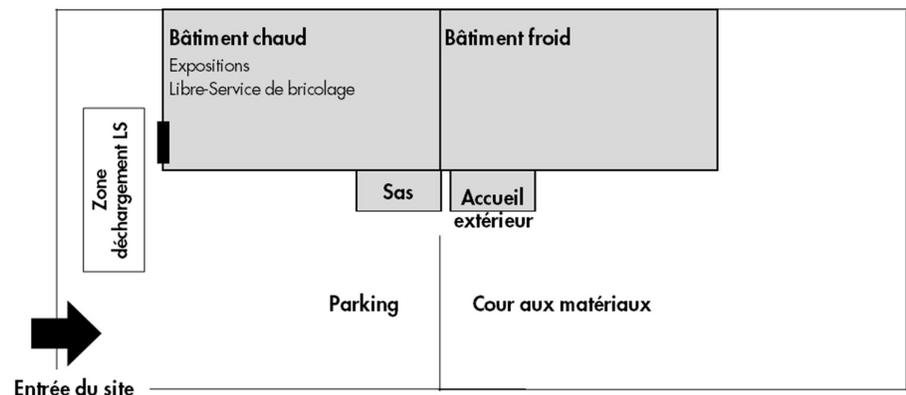
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès

Raison sociale

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

Accès



→ Modalités de livraison

Horaires de livraison

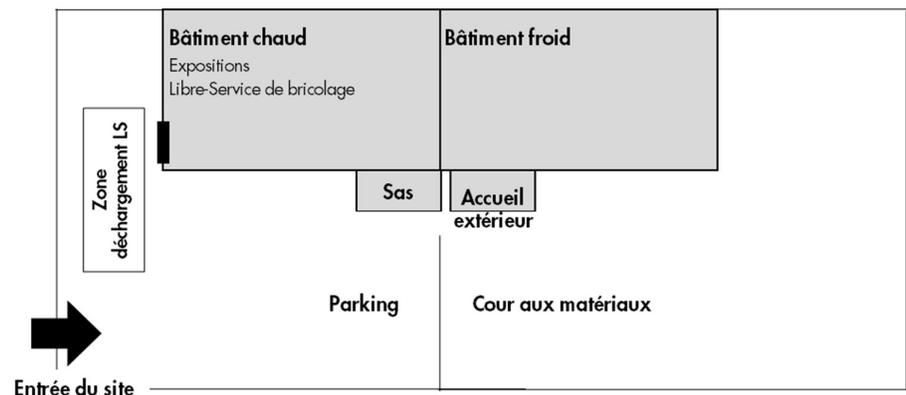
du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne



→ **contraintes particulières liées à la circulation :**
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès

<p>Raison sociale</p> <p>SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER</p> <p>Tél : 03 22 37 55 55 Fax : 03 22 37 55 50</p>	<p>Accès</p>
--	---------------------

→ Modalités de livraison

<p>Horaires de livraison du lundi au vendredi 9h à 11h30 14h à 17h30</p> <p>Contacts ✳ Lors de l'opération Accueil bâtiment froid</p> <p>✳ En cas de difficulté Le magasinier qui procède au déchargement</p>	<p>Plan de circulation interne</p> <p>→ contraintes particulières liées à la circulation : Présence de clients et de personnel</p>
---	--

→ Consignes générales de sécurité

- ✳ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✳ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✳ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✳ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✳ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✳ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✳ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✳ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès

<p>Raison sociale</p> <p>SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER</p> <p>Tél : 03 22 37 55 55 Fax : 03 22 37 55 50</p>	<p>Accès</p>
--	---------------------

→ Modalités de livraison

<p>Horaires de livraison du lundi au vendredi 9h à 11h30 14h à 17h30</p> <p>Contacts ✳️ Lors de l'opération Accueil bâtiment froid</p> <p>✳️ En cas de difficulté Le magasinier qui procède au déchargement</p>	<p>Plan de circulation interne</p> <p>→ contraintes particulières liées à la circulation : Présence de clients et de personnel</p>
---	--

→ Consignes générales de sécurité

- ✳️ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✳️ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✳️ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✳️ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✳️ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✳️ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✳️ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✳️ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✗ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✗ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✗ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✗ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✗ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✗ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i> 	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès

Raison sociale

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

Accès



→ Modalités de livraison

Horaires de livraison

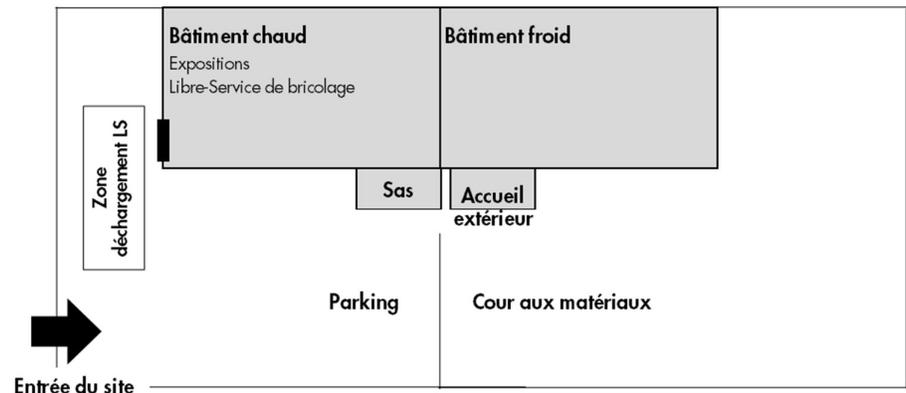
du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne



→ **contraintes particulières liées à la circulation :**
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence ➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention ➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

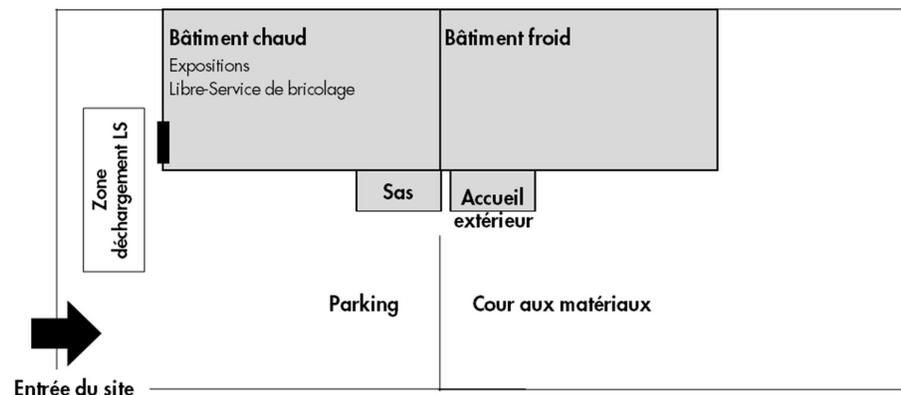
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

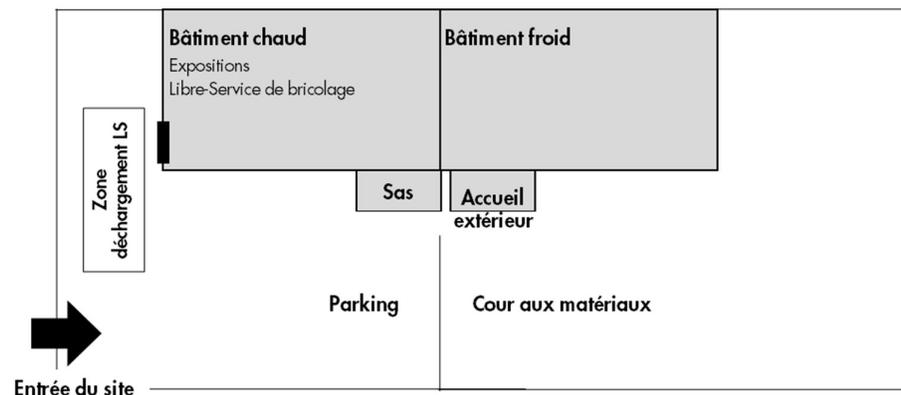
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol	<input type="checkbox"/> hayon élévateur
<input checked="" type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> grue auxiliaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fax	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> benne
<input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes	<input type="checkbox"/> Quai simple	<input type="checkbox"/> chariot embarqué
<input type="checkbox"/> Boisson froides	<input type="checkbox"/> autre (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> transpalette / diable
<input type="checkbox"/> Réfectoire		<input type="checkbox"/> rampe de roulage
<input type="checkbox"/> Douches		<input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ Chargement ou déchargement

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

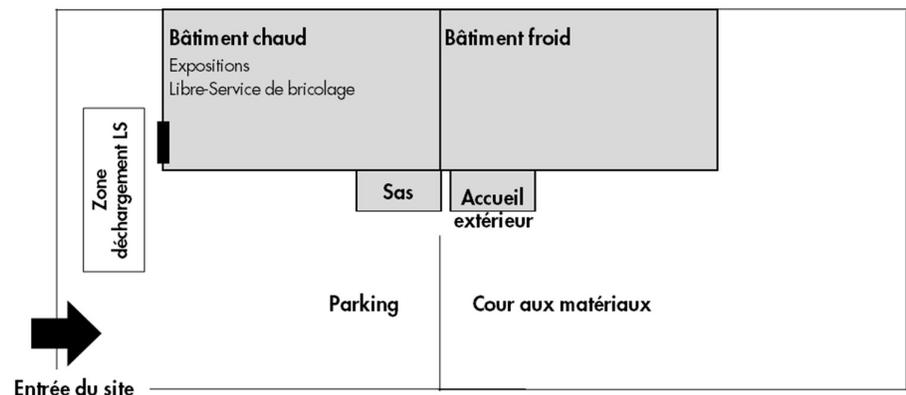
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

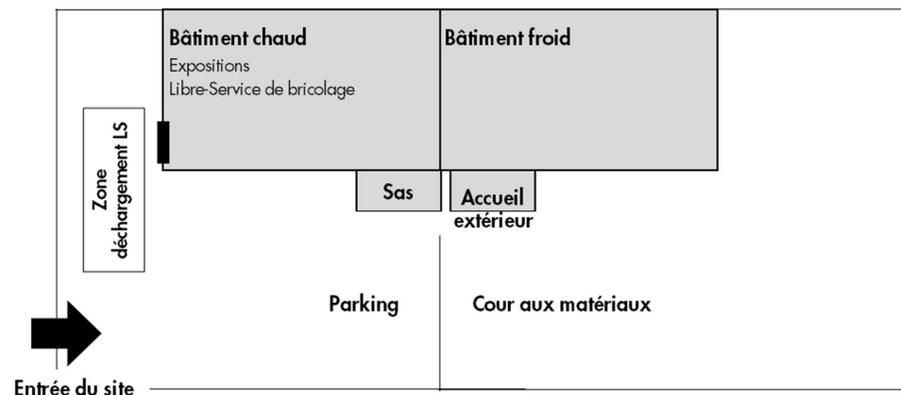
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

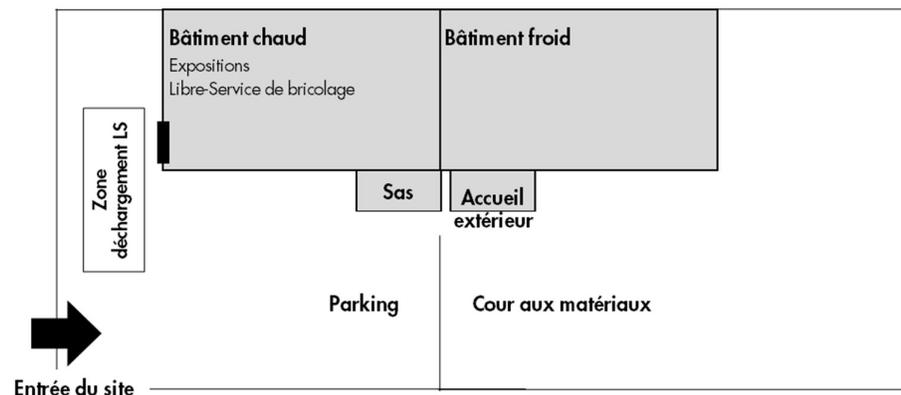
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

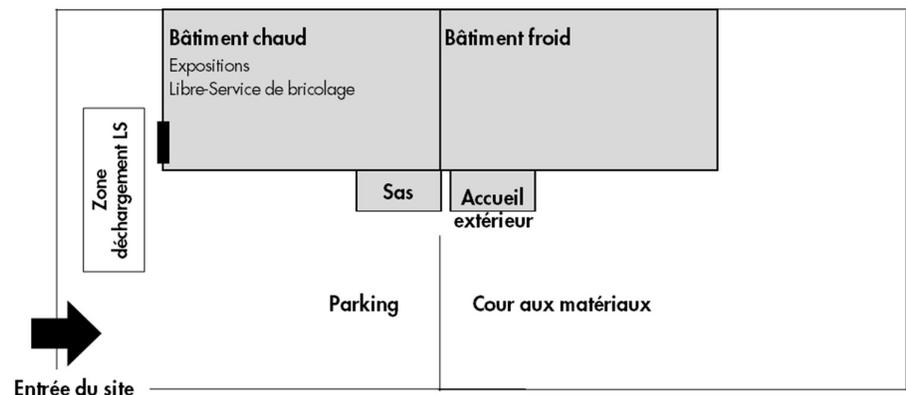
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

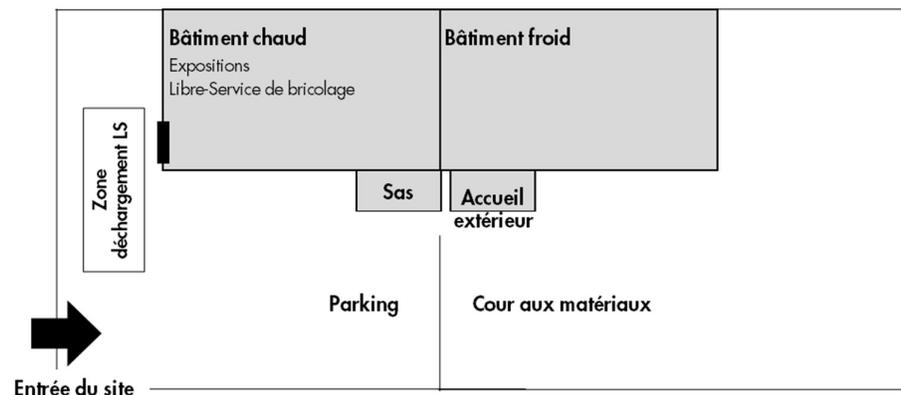
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

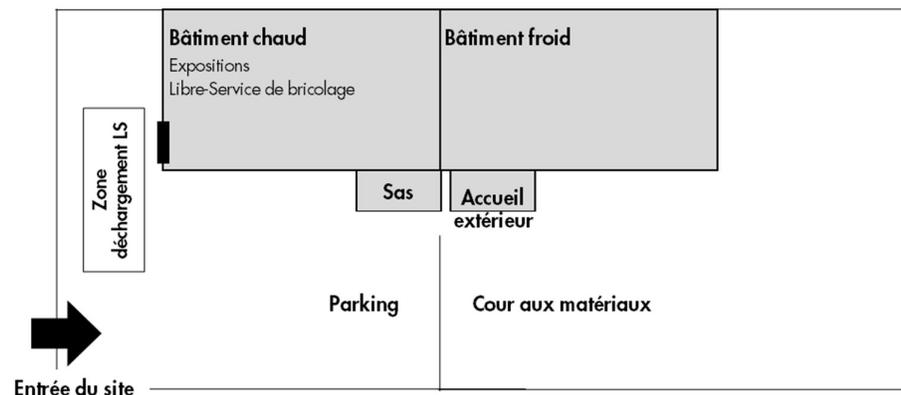
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale :	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
Nom du signataire : Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
Fonction du signataire : Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
Signature :	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

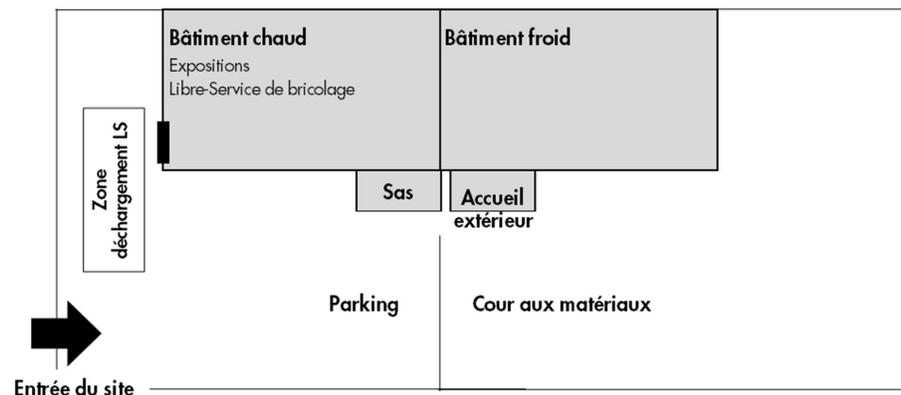
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

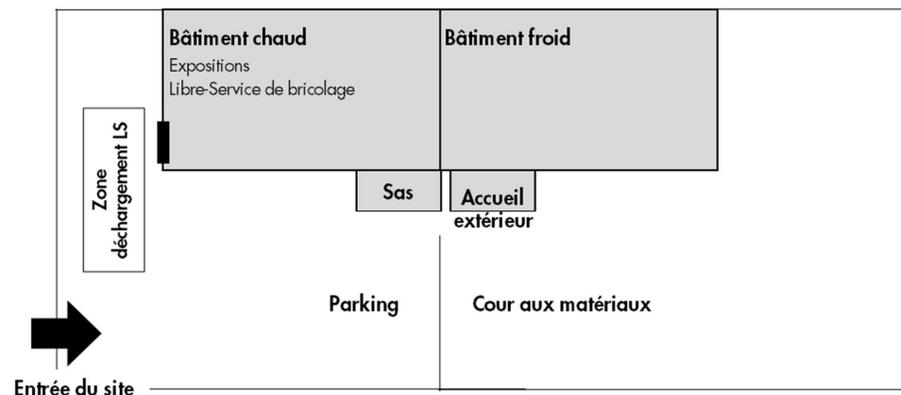
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

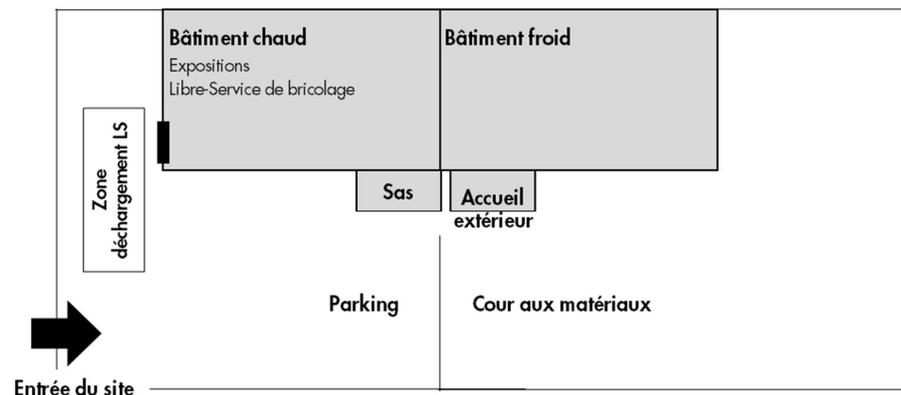
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

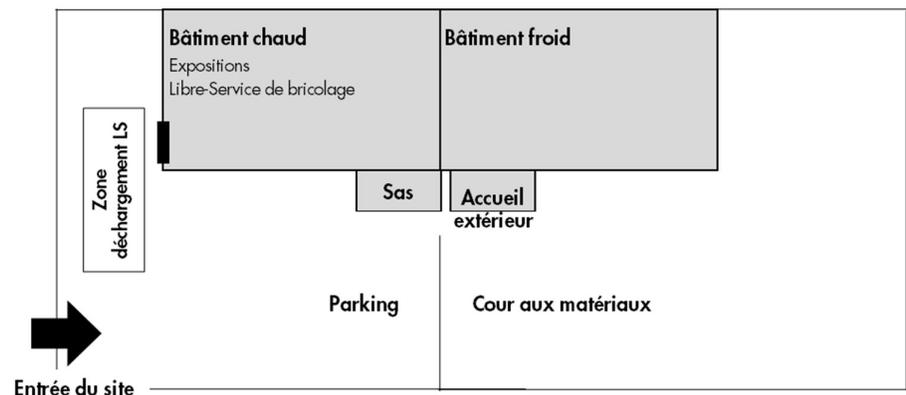
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale :	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
Nom du signataire : Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
Fonction du signataire : Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
Signature :	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

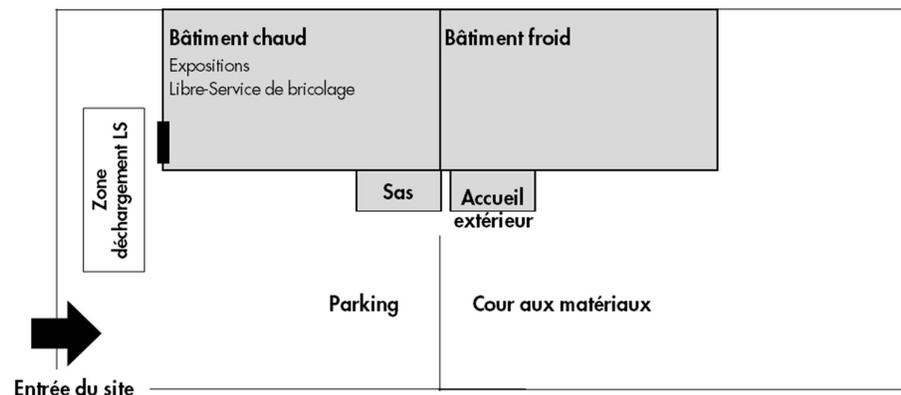
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol	<input type="checkbox"/> hayon élévateur
<input checked="" type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> grue auxiliaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fax	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> benne
<input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes	<input type="checkbox"/> Quai simple	<input type="checkbox"/> chariot embarqué
<input type="checkbox"/> Boisson froides	<input type="checkbox"/> autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> transpalette / diable
<input type="checkbox"/> Réfectoire	_____	<input type="checkbox"/> rampe de roulage
<input type="checkbox"/> Douches		<input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ Chargement ou déchargement

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons	→ Rester vigilant, rouler au pas
→ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement	→ Respecter les distances de sécurité
→ Ecrasement du chauffeur par un chariot	→ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot
→ Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

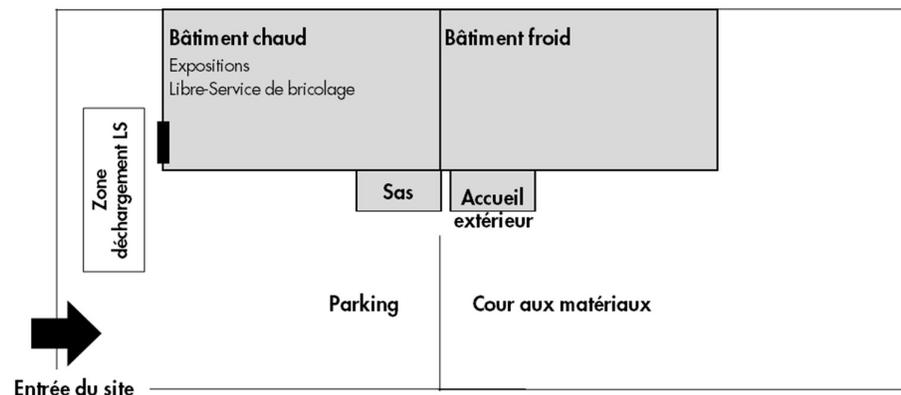
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✗ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✗ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✗ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✗ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✗ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✗ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i> 	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

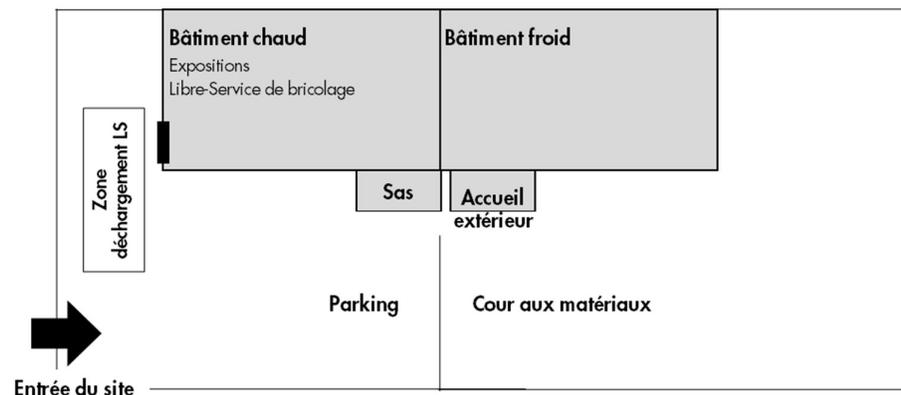
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence ➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention ➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

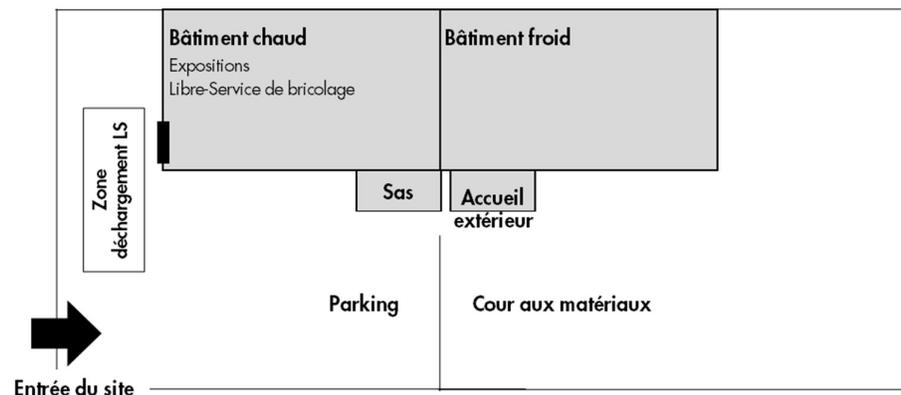
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	<i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

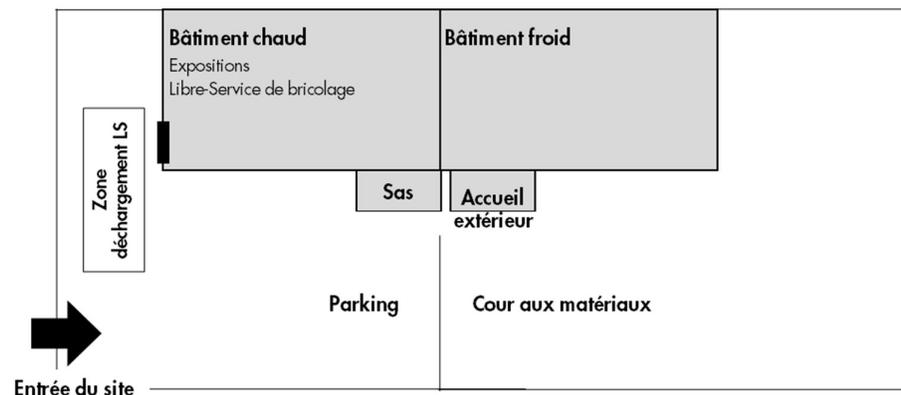
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

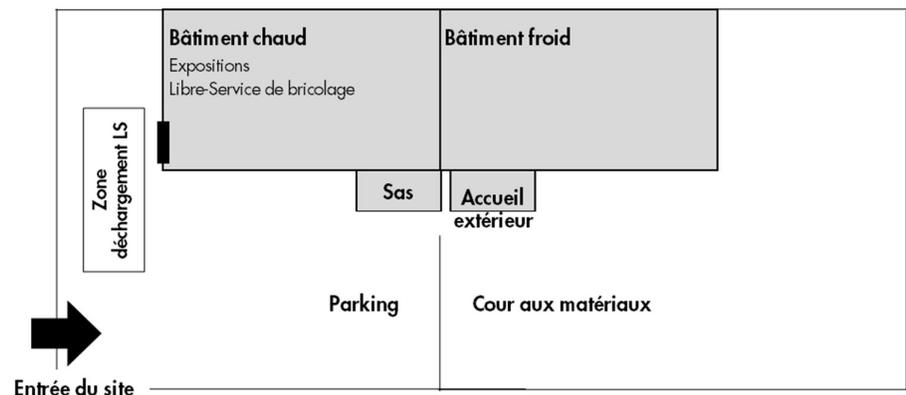
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

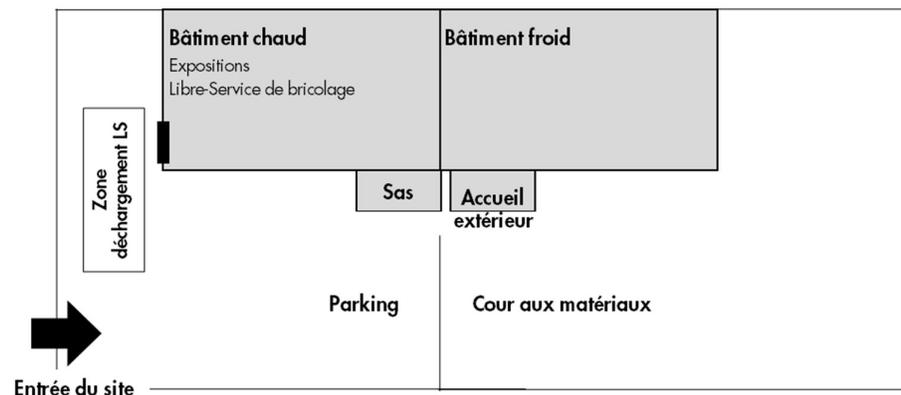
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

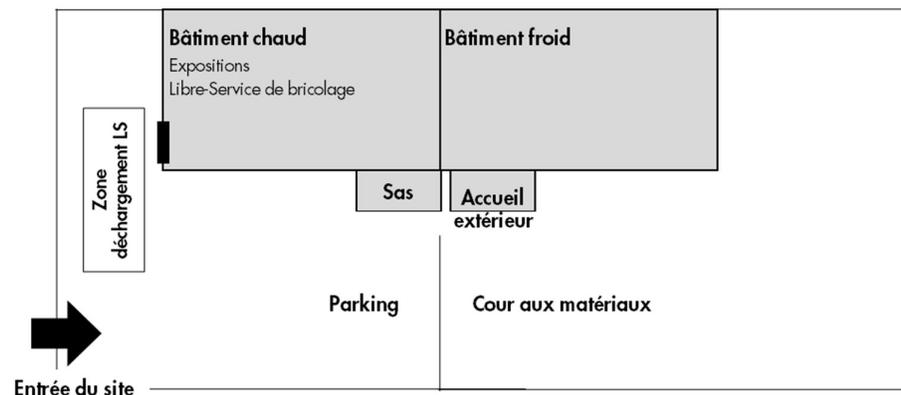
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol	<input type="checkbox"/> hayon élévateur
<input checked="" type="checkbox"/> Téléphone	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> grue auxiliaire
<input checked="" type="checkbox"/> Fax	<input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> benne
<input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes	<input type="checkbox"/> Quai simple	<input type="checkbox"/> chariot embarqué
<input type="checkbox"/> Boisson froides	<input type="checkbox"/> autre (à préciser)	<input type="checkbox"/> transpalette / diable
<input type="checkbox"/> Réfectoire	_____	<input type="checkbox"/> rampe de roulage
<input type="checkbox"/> Douches		<input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ Nature du calage du véhicule de livraison

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ Chargement ou déchargement

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons	→ Rester vigilant, rouler au pas
→ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement	→ Respecter les distances de sécurité
→ Ecrasement du chauffeur par un chariot	→ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot
→ Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ Validation du protocole de déchargement

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
Raison sociale :	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
Nom du signataire : Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
Fonction du signataire : Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
Signature :	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

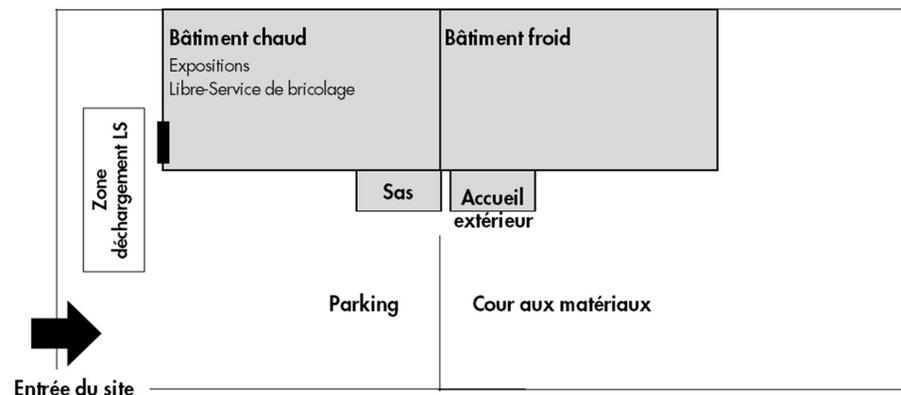
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

➔ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	<i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

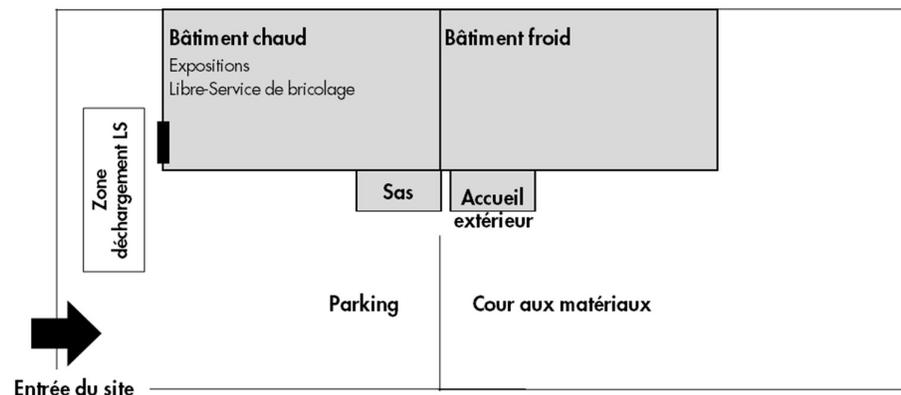
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

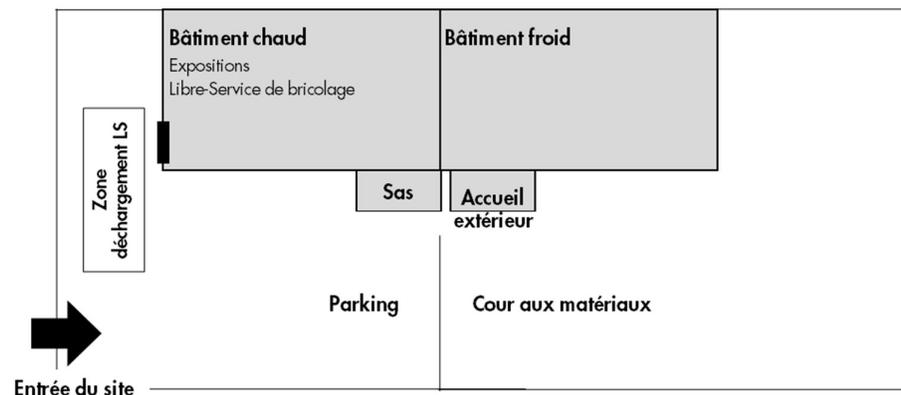
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

➔ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

➔ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

➔ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence ➔ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons ➔ Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement ➔ Ecrasement du chauffeur par un chariot ➔ Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention ➔ Rester vigilant, rouler au pas ➔ Respecter les distances de sécurité ➔ Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot ➔ S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

➔ **Equipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

➔ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

➔ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

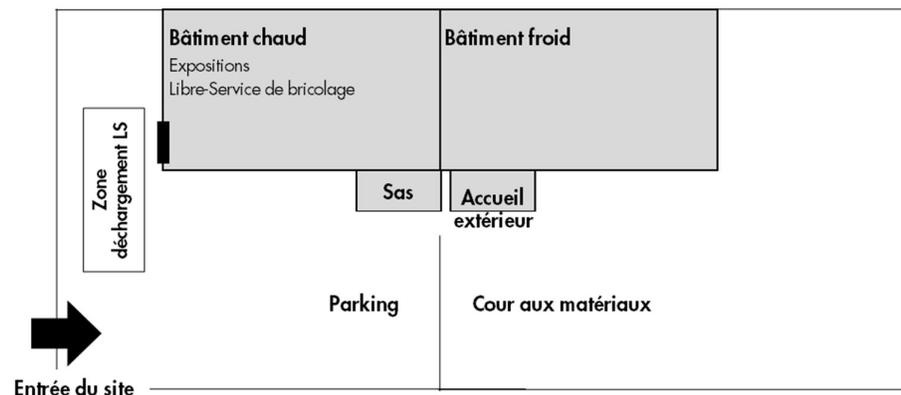
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

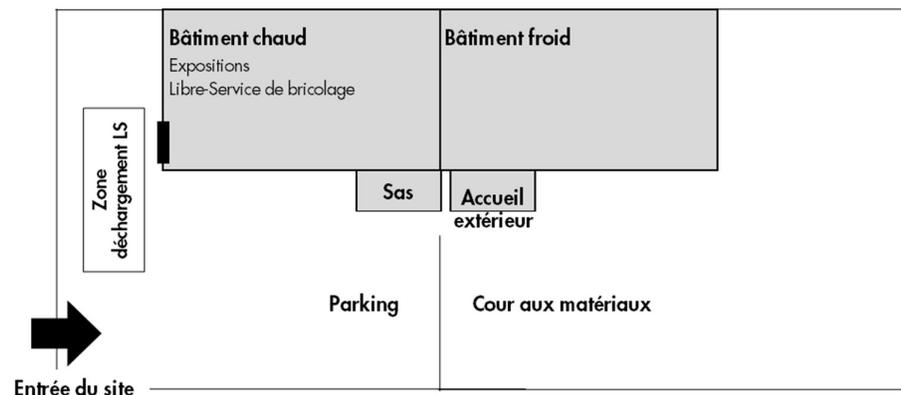
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

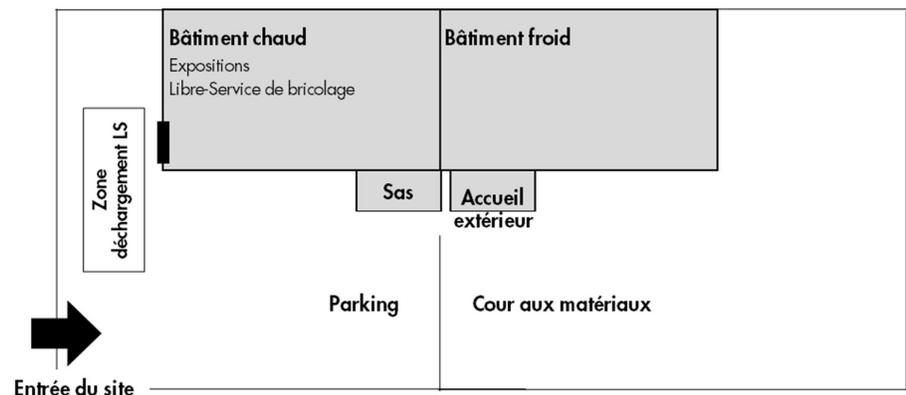
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil <i>Raison sociale :</i> SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER <i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER <i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation <i>Signature :</i>	Entreprise de transport <i>Raison sociale :</i> <i>Adresse :</i> <i>Nom du signataire :</i> <i>Fonction du signataire :</i> <i>Signature :</i> <i>Date :</i>
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

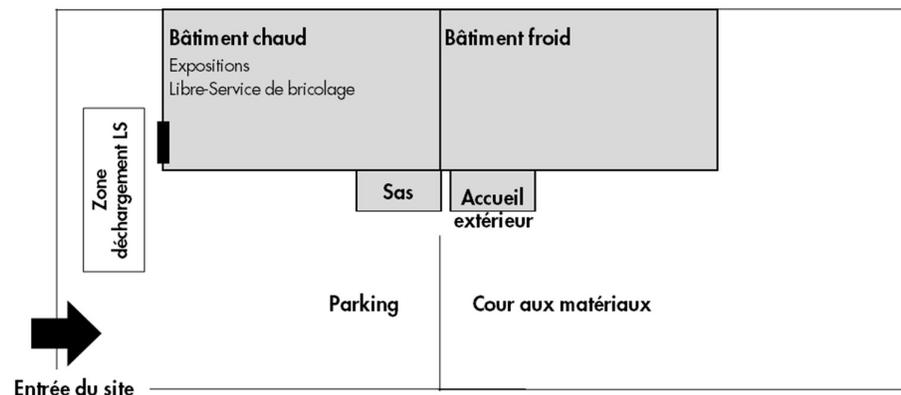
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

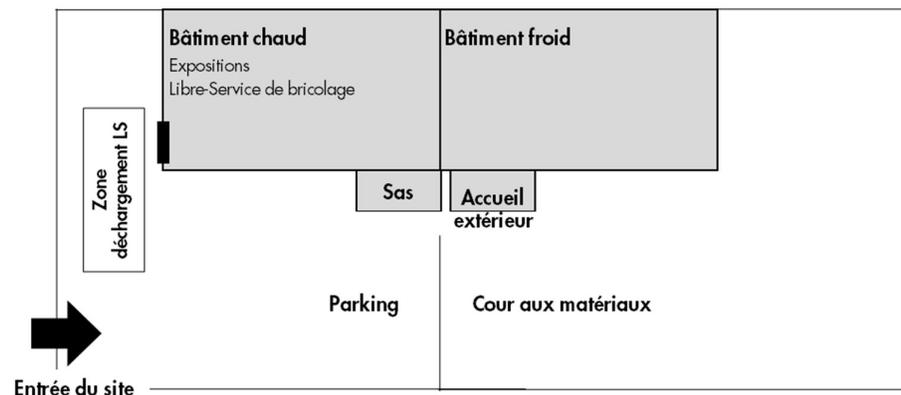
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

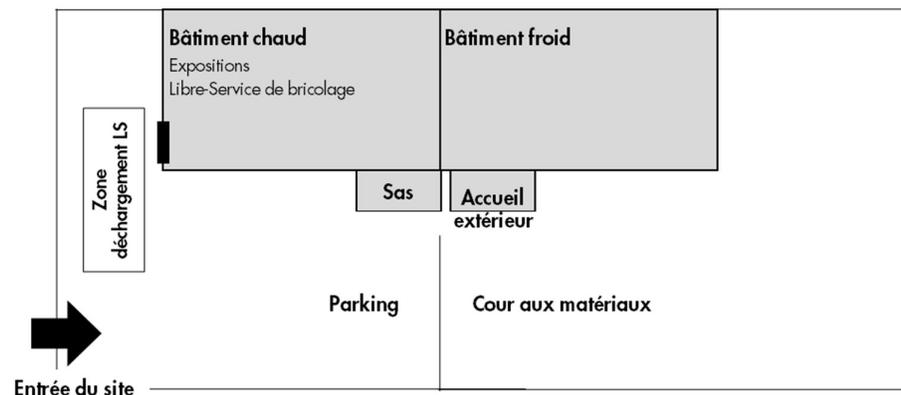
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

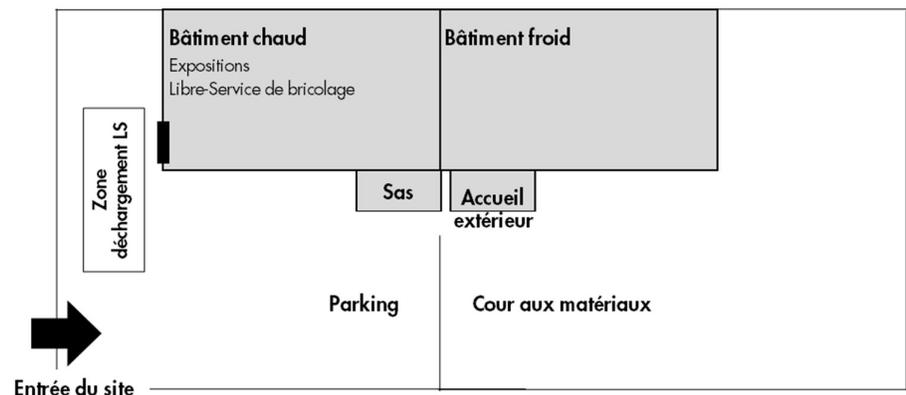
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

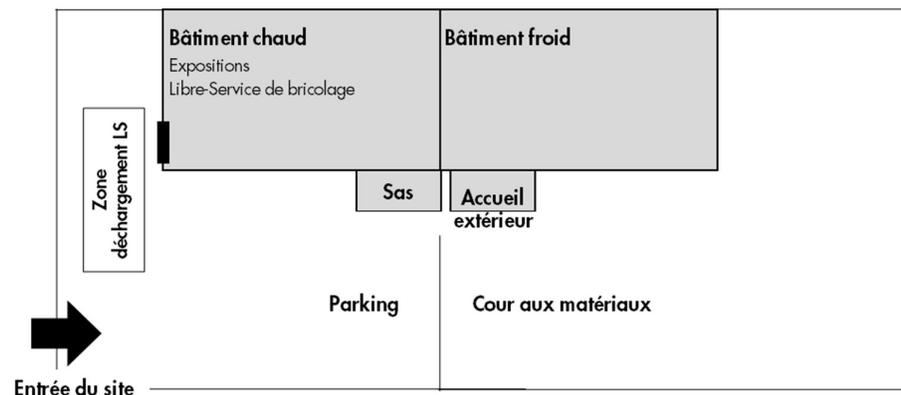
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

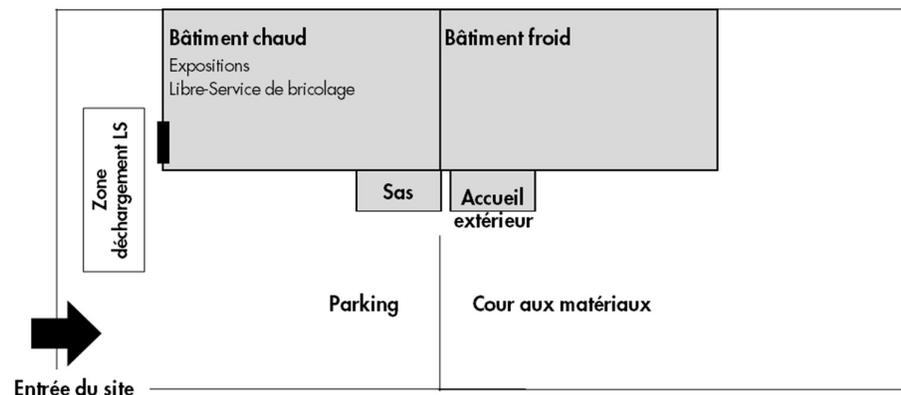
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

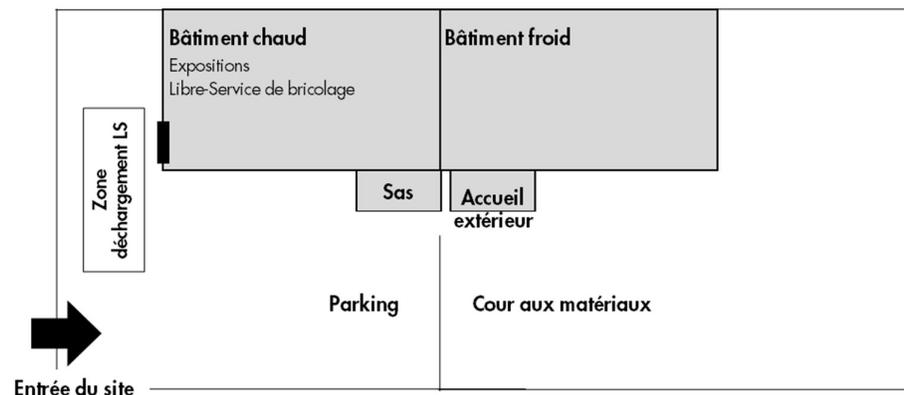
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

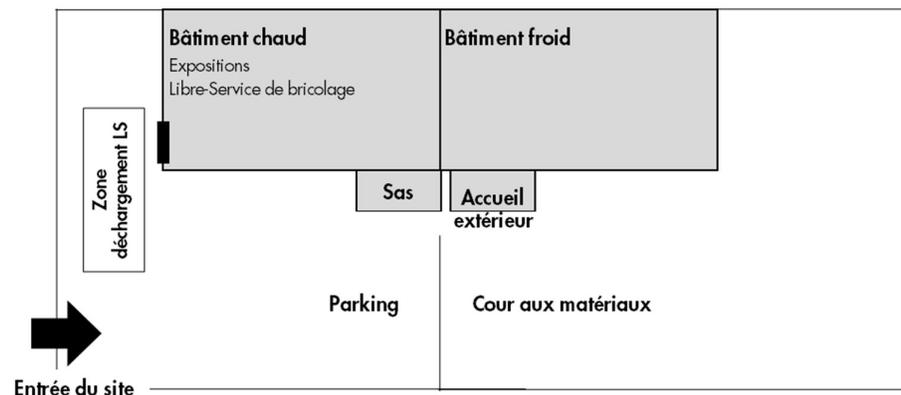
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence	Mesures de prévention
→ Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	→ Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil	Entreprise de transport
<i>Raison sociale :</i>	Raison sociale :
SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER	Adresse :
<i>Nom du signataire :</i> Guillaume GARNIER	Nom du signataire :
<i>Fonction du signataire :</i> Responsable d'exploitation	Fonction du signataire :
<i>Signature :</i>	Signature :
	Date :

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

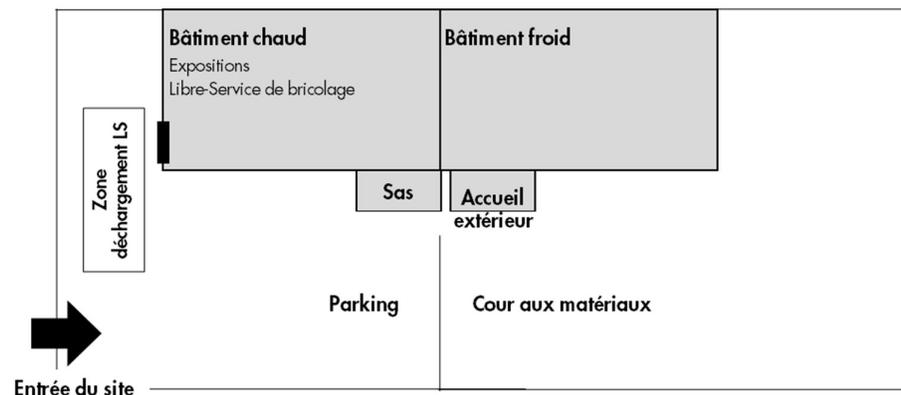
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants Casque Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès

Raison sociale

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

Accès



→ Modalités de livraison

Horaires de livraison

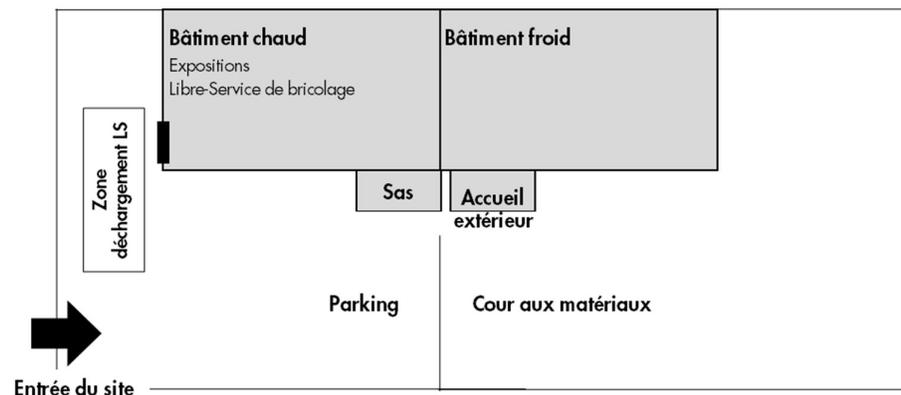
du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne



→ **contraintes particulières liées à la circulation :**
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

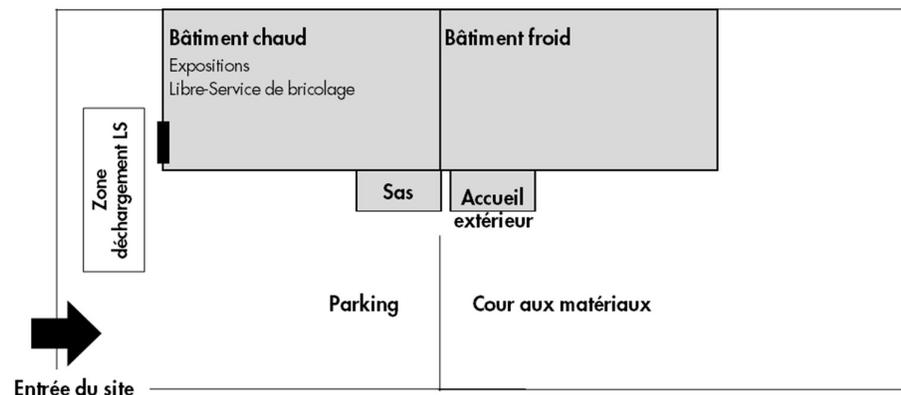
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

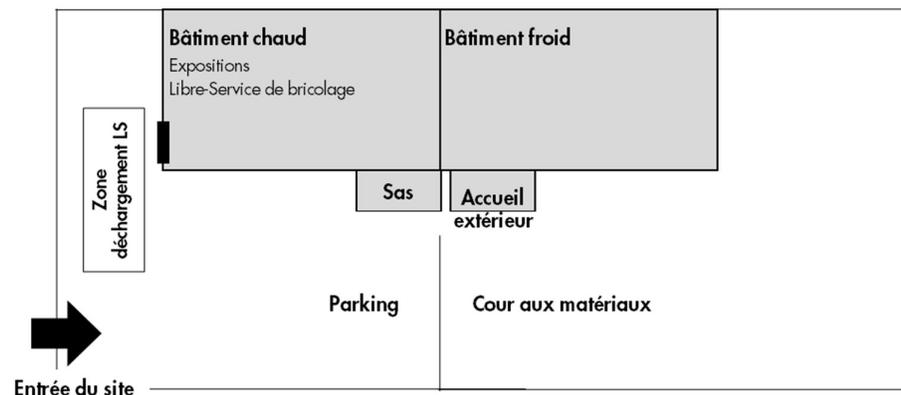
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

→ **Services accessibles et moyens mis à la disposition pour l'opération**

Services accessibles	Moyens entreprise d'accueil	Moyens entreprise transport
<input checked="" type="checkbox"/> Sanitaires <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input checked="" type="checkbox"/> Fax <input checked="" type="checkbox"/> Boissons chaudes <input type="checkbox"/> Boisson froides <input type="checkbox"/> Réfectoire <input type="checkbox"/> Douches	<input checked="" type="checkbox"/> Chariot élévateur depuis le sol <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette électrique <input checked="" type="checkbox"/> Transpalette manuel <input type="checkbox"/> Quai simple <input type="checkbox"/> autre (à préciser) <hr/>	<input type="checkbox"/> hayon élévateur <input type="checkbox"/> grue auxiliaire <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> chariot embarqué <input type="checkbox"/> transpalette / diable <input type="checkbox"/> rampe de roulage <input type="checkbox"/> autre (à préciser)

→ **Nature du calage du véhicule de livraison**

Remorque à priori non dételée sur place, sauf exception soumise à autorisation. Dans ce cas, sous la responsabilité du chauffeur.

→ **Chargement ou déchargement**

- ✘ Remplissez les formalités nécessaires avant de faire charger ou décharger votre véhicule
- ✘ Pendant les opérations de manutention, le moteur doit être à l'arrêt
- ✘ Nous demandons au chauffeur d'enlever bâches, ridelles, ...
- ✘ Utilisation éventuelle par le chauffeur du transpalette sur le plateau pour rendre accessible la marchandise à nos moyens de déchargement.
- ✘ Chargement ou déchargement réalisés par nos soins pour les marchandises sur palettes.
- ✘ Faire très attention à la présence de clients et de personnel

Risques particuliers d'interférence → Accidents avec chariots élévateurs ou piétons → Chute de palette pendant le chargement ou le déchargement → Ecrasement du chauffeur par un chariot → Chute de sangle sur personne ou véhicule	Mesures de prévention → Rester vigilant, rouler au pas → Respecter les distances de sécurité → Ne pas intervenir dans la zone d'évolution du chariot → S'assurer qu'il n'y a personne dans la zone de retombée
--	---

→ **Équipement de protection individuel du chauffeur fournis par l'entreprise de transport**

Le chauffeur doit disposer dans son véhicule des équipements de protection individuelle adaptés.

En cas de besoin, le chauffeur peut demander le prêt de :

- Gants
 Casque
 Autre (à préciser) : _____

→ **Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident révélant un risque grave**

Regarder les consignes du magasin qui sont affichées

Samu : 15 – Pompiers : 18 - Police : 17

→ **Validation du protocole de déchargement**

Entreprise d'accueil Raison sociale : SAS Matériaux Picards ZAC de l'Épinette 80500 MONTDIDIER Nom du signataire : Guillaume GARNIER Fonction du signataire : Responsable d'exploitation Signature :	Entreprise de transport Raison sociale : Adresse : Nom du signataire : Fonction du signataire : Signature : Date :
---	---

→ Coordonnées et accès**Raison sociale**

SAS Matériaux Picards
ZAC de l'Épinette
80500 MONTDIDIER

Tél : 03 22 37 55 55
Fax : 03 22 37 55 50

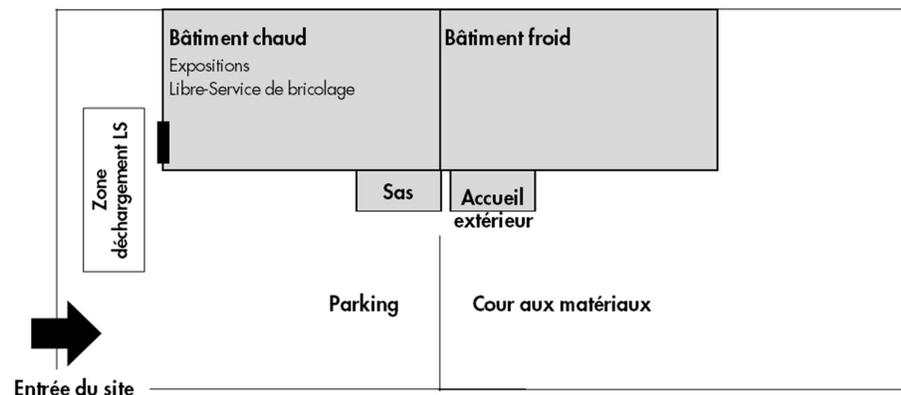
Accès**→ Modalités de livraison****Horaires de livraison**

du lundi au vendredi
9h à 11h30
14h à 17h30

Contacts

✘ **Lors de l'opération**
Accueil bâtiment froid

✘ **En cas de difficulté**
Le magasinier qui procède
au déchargement

Plan de circulation interne

→ contraintes particulières liées à la circulation :
Présence de clients et de personnel

→ Consignes générales de sécurité

- ✘ Accès non autorisé en dehors des horaires de livraison
- ✘ Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tous matériaux inflammables
- ✘ Interdiction d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées
- ✘ Interdiction d'utiliser les matériels et engins de manutention de l'entreprise d'accueil
- ✘ Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées
- ✘ Respecter le plan de circulation (panneaux et marquage au sol) et les aires de stationnement et de déchargement
- ✘ Le code de la route s'applique sur le site. Vitesse limitée à 15km/h.
- ✘ Circulation en marche arrière interdite sauf pour les opérations de vidage

